



Nombre de Conseillers	
En exercice	15
Présents	12
Absents	3
Pouvoirs	1
Votants	13
Pour	13
Contre	0
Abstentions	0

Date de la convocation
24 mars 2022

Date d'affichage
24 mars 2022

Avis 2022_09

**Approbation du
Compte de Gestion
2021**



DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 07 AVRIL 2022

L'an deux mil vingt-deux, le sept avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean-Marc DRIVET

Etaient présents : Michel ARDOUVIN, Martine BEGET, Loïc BELINGHERI, Jean-Claude CARPENTIER, Jean-Claude DIJOURD, Jean-Marc DRIVET, Pierre Marie GAURY, Cécile GAVARD, Clovis GODINOT, Chantal RYON, Christine VINCENT, Jacques VROMANT

Pouvoir : Sophie GOMMET qui a donné pouvoir à Martine BEGET

Absents excusés : Marc BARRILLON, Frédéric DUQUESNEL, Sophie GOMMET

Secrétaire de séance : Michel ARDOUVIN est nommé secrétaire de séance

Le Conseil Municipal,

- **Après** s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2021 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,
- **Après** avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2021
- **Après** s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.
- **Statuant** sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier au 31 décembre 2021, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- **Statuant** sur l'exécution du budget de l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
- **Statuant** sur la comptabilité des valeurs inactives ;
- **DECLARE** à l'unanimité que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2021 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Fait et délibéré en séance.
Suivent les signatures au registre,

Pour extrait conforme
Le Maire,
Jean-Marc DRIVET

